



Langues &
Grammaires
du Monde
dans l'Espace Francophone

**LANGUES ET GRAMMAIRES DU MONDE
DANS L'ESPACE FRANCOPHONE**

DENIS CREISSELS
UNIVERSITE LYON 2/CNRS

LE JOOLA FOOÑI

[Quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du français langue seconde par des locuteurs du joola fooñi]



LGMEF

Le projet **Langues et Grammaires du Monde dans l'Espace Francophone** propose :

- un **SITE INTERNET** (<http://lgidf.cnrs.fr/>) conçu par des linguistes, des didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale contenant des informations linguistiques sur diverses langues parlées dans l'espace francophone, des descriptions scientifiques des propriétés linguistiques, phonologiques et grammaticales, une histoire et un lexique traduits et enregistrés dans toutes les langues étudiées, des jeux linguistiques, des ressources bibliographiques pour chaque langue et des liens conduisant à d'autres sites pertinents
- des **FICHES-LANGUES** qui présentent une description contrastive et les particularités spécifiques de chaque langue pour les professionnels francophones en charge de publics allophones.
- le documentaire **LANGUES PREMIERES** qui fait témoigner des spécialistes, des professeurs d'Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants et des formateurs linguistiques des ateliers Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants sur le plurilinguisme
- des rencontres **FRANÇAIS ET LANGUES DU MONDE** invitant à découvrir et entendre des conférences, des projets menés et des outils pédagogiques autour du plurilinguisme

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les langues joola (ou diola) sont un groupe de langues très proches les unes des autres, parlées au sud-ouest du Sénégal (région de Ziguinchor) et dans les régions adjacentes de Gambie et de Guinée Bissau. Le joola fooni, parlé par environ un demi-million de locuteurs dans le département de Bignona, est de loin la plus importante des langues joola. Il fait partie des six premières langues sénégalaises reconnues comme « langues nationales » et dotées officiellement d'un alphabet, mais reste toutefois très peu utilisé à l'écrit. A part son utilisation par les radios locales, sa sphère d'emploi ne va guère au-delà de la communication orale dans la vie quotidienne. Les locuteurs du joola fooni sont rarement monolingues. Le bilinguisme joola-mandinka est particulièrement répandu, mais de plus en plus de locuteurs du joola fooni ont aussi une plus ou moins bonne maîtrise du wolof et du français, en fonction de l'importance de leurs séjours en milieu urbain et de leur niveau scolaire.

Le joola fooni appartient comme la plupart des langues sénégalaises à la famille atlantique, qui constitue une branche de la grande famille Niger-Congo.

PHONOLOGIE

Pour une présentation du système phonologique joola fooni, voir la fiche : Phonologie du joola fooni : < <https://lgidf.cnrs.fr/sites/lgidf.cnrs.fr/files/images/phono%20Joola.v2.pdf>>

Par rapport au français, on peut noter essentiellement les contrastes suivants :

- pour les consonnes, l'absence de distinction pertinente entre [d] et [r] et l'absence de [v] (*vie*), [z] (*zone*), [ʒ] (*jaune*) et [ɥ] (*huit*) ;
- pour les voyelles, l'absence de voyelles nasales (qui explique la disparition de la nasalité vocalique dans les mots français empruntés par le joola fooni comme *commencer* [kɔmɑ̃sɛ], rendu comme [kɔma:sɛ]) et l'absence de voyelles antérieures labialisées (français : *bu*, *boeuf*, *boeufs*) ;
- l'absence de groupes de consonnes en début de mot et les contraintes très fortes sur les groupes de consonnes à l'intérieur ou à la fin des mots.

GRAPHIE

La graphie du joola fooni, codifiée officiellement au début des années 70, suit les conventions usuelles dans la graphie des langues ouest-africaines, sauf en ce qui concerne l'utilisation de l'accent aigu, qui distingue les voyelles +ATR des voyelles -ATR correspondantes (cf. fiche phono). Pour faciliter la lecture, ce document suit l'orthographe officielle pour ce qui concerne les consonnes, mais note les voyelles selon l'alphabet phonétique API. Pour les consonnes, il suffit de noter la valeur phonétique de c [c] (plosive palatale sourde, cf. anglais *church*), j [j] (plosive palatale sonore, cf. anglais *John*) et y [j] (approximante palatale, cf. Fr. *yoyo*).

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

1. La phrase verbale simple

La phrase verbale se construit selon l'ordre de base *sujet-verbe-compléments*, qui peut seulement être modifié par la mise en relief d'un complément, qui se déplace alors en début de phrase. Le groupe nominal sujet peut être omis, mais la forme verbale comporte un indice de sujet obligatoire qui varie selon la personne et le nombre du sujet, et selon le genre à la troisième personne. Dans les exemples (1) et (2), *a-* est l'indice de sujet qui reprend *amataaw* 'le berger', tandis que *ku-* est l'indice de sujet qui reprend *kuñɪɪlak* 'les enfants'.

(1a) *Amataaw na-jujuk kuñɪɪlak fucɛn.* (1b) *Na-jujuk kuñɪɪlak fucɛn.*
le berger il a vu les enfants hier il a vu les enfants hier
'Le berger a vu les enfants hier.' 'Il a vu les enfants hier.'

(2a) *Kuñɪɪlak ku-ɕɛsɔɔɕɛsɔɔr ɛyɛɛy* (2b) *Ku-ɕɛsɔɔɕɛsɔɔr ɛyɛɛy*
les enfants ils ont chassé le chien ils ont chassé le chien
'Les enfants ont chassé le chien.' 'Ils ont chassé le chien.'

Si l'objet est connu, il peut être représenté par un indice d'objet attaché au verbe, comme dans l'exemple (3), où l'indice d'objet *-ɪɪ-* qui représente 'les enfants' s'insère entre la base verbale et son redoublement, dans une forme verbale caractérisée morphologiquement par le redoublement de la base verbale. L'indice d'objet et le groupe nominal correspondant ne peuvent être simultanément présents que si le groupe nominal est détaché en début de phrase ('Les enfants, il les a vus hier.')

(3) *Amataaw na-juuk-ɪɪ-juuk fucɛn.*
le berger il les a vus hier
'Le berger les a vus hier (les enfants).'

L'utilisation d'un pronom objet succédant au verbe (*Amataaw a-jujuk kɔɔ*, littéralement 'Le berger il a vu eux') est possible, mais implique une emphase sur l'objet.

Le joola fooni n'a pas l'équivalent de la fonction « objet indirect » du français, mais utilise de façon très productive les constructions à double objet, où deux termes sont également traités comme l'objet des verbes transitifs typiques : aucun des deux n'est introduit par une préposition, et ils peuvent être représentés dans la forme verbale par les mêmes indices. L'ordre relatif des deux objets est plus ou moins

rigide selon leur nature sémantique, mais si l'un est humain est l'autre non humain, on peut les intervertir sans modifier la signification.

(4a) *Ni-sene añɪɪlaw tangal.* ~ (4b) *Ni-sene tangal añɪɪlaw.*
 j'ai donné l'enfant bonbon j'ai donné bonbon l'enfant
 'J'ai donné un bonbon à l'enfant.'

Par contre, si les deux objets sont représentés par des indices attachés à la forme verbale, l'ordre est rigide, et dans tous les cas l'indice d'objet humain (-ɔɔ en (5)) précède l'indice d'objet non humain (yɔ).

(5) *Ni-sen-ɔɔ-yɔ.*

'Je le lui ai donné (le bonbon, à l'enfant).'

La très grande productivité des constructions à deux objets tient notamment au fait que pour exprimer un bénéficiaire, on ajoute simplement à la construction du verbe un objet qui représente le bénéficiaire, sans avoir à modifier la forme verbale.

(6a) *Ni-sisiil etɔjɛy.* (6b) *Ni-sisiil kujaaburɔɔɔɔ etɔjɛy.*
 j'ai préparé la sauce etɔjɛy j'ai préparé les invités la sauce etɔjɛy
 'J'ai préparé la sauce etɔjɛy.' 'J'ai préparé la sauce etɔjɛy pour les invités.'

Cette façon d'exprimer le bénéficiaire de l'action peut d'ailleurs être source d'ambiguïté. Par exemple, avec le verbe *ɔɔs* 'laver' auquel sont attachés un indice de sujet de première personne du singulier et un indice d'objet de troisième personne du singulier humain, seul le contexte permet de savoir si *pan ɪ-ɔɔs-ɔɔl* (où *pan* est la marque du futur) doit se comprendre comme 'je le laverai' (un bébé par exemple) ou 'je ferai la lessive pour lui'.

2. Le système verbal

En jóola fóoŋi, à la seule exception de l'impératif où le préfixe de deuxième personne du singulier peut facultativement être omis (par exemple *U-jool!* ~ *Jool!* 'Viens!'), toutes les formes du verbe comportent obligatoirement un préfixe qui précède immédiatement le radical. Trois types de formes verbales ont un préfixe spécial qui ne marque pas l'accord en personne avec le sujet : l'infinitif, le participe et une forme qu'on peut désigner comme adverbiale et gloser comme 'ayant fait l'action de V'. Pour les autres formes verbales, le préfixe qui précède obligatoirement le radical verbal marque la personne et le nombre du sujet, et à la troisième personne il marque aussi le genre du sujet. Par exemple, *ɛboomɛ* 'danseur', *bumangɔ* 'manguier' et *jibɛɛl* 'palmier' appartiennent à trois genres différents, et cette différence se répercute sur les indices de sujet correspondants, qui sont souvent semblables ou identiques aux préfixes qui marquent le singulier et le pluriel des noms :

(7a) *ɛboomɛw na-lɛ.* (7a') *Kuboomɛk ku-lɛ.*
 le danseur il est tombé les danseurs ils sont tombés
 (7b) *Bumangaab bu-lɛ.* (7b') *ɔmangaaw u-lɛ.*
 le manguier il est tombé les manguiers ils sont tombés
 (7c) *Jibɛɛlaj jɪ-lɛ.* (7c) *Mubɛɛlam mu-lɛ.*
 le palmier il est tombé les palmiers ils sont tombés

A noter aussi qu'à la première personne du pluriel, le jóola fóoŋi distingue un pronom « inclusif » *ɔlaal* 'moi et toi (et peut-être encore d'autres personnes)' et un pronom « exclusif » *uli* 'moi et d'autres personnes, mais pas toi', et la même distinction se retrouve dans les indices de personne attachés au verbe.

Les formes verbales peuvent comporter divers éléments qui précèdent l'indice de sujet ou bien succèdent au radical et apportent diverses significations, notamment (mais pas seulement) de temps et de mode. On se contentera ici de souligner trois caractéristiques de ce système qui contrastent avec le système du français. Tout d'abord, la négation n'est pas marquée par l'adjonction d'une particule invariable, mais par une modification de la forme verbale qui varie d'un temps à l'autre. Dans les exemples suivants, le marqueur de négation est en caractères gras :

(8) *Nɪɪɪɪ ɛɪw.* 'J'ai mangé de la viande.' *Nɪɪɪɪt ɛɪw.* 'J'ai mangé de la viande.'
 (9) *Nɪɪɪɪɪ ɛɪw.* 'Je mange de la viande.' *Nɪɪɪɪɪt ɛɪw.* 'Je ne mange pas de viande.'
 (10) *Jɪɪɪ ɛɪw!* 'Mangez de la viande!' *Takum jɪɪɪ ɛɪw!* 'Ne mangez pas de viande!'

Ensuite, les formes verbales utilisées dans les propositions relatives se distinguent par des suffixes spéciaux de celles utilisées dans les propositions indépendantes ne comportant aucune mise en relief. C'est le cas du suffixe *-um* dans *Ni-jɪɪɪk añɪɪlaw* 'J'ai vu l'enfant.' / *añɪɪlaw an ɪ-jɪɪk-um* 'l'enfant que j'ai vu' (*an* est l'équivalent du pronom relatif).

Enfin, les formes verbales spéciales utilisées dans les propositions relatives s'utilisent aussi en phrase indépendante pour marquer la mise en relief d'un terme de la phrase autre que le verbe, comme dans *Inje ɪ-jɪɪk-um añɪɪlaw* 'C'est moi qui ai vu l'enfant', où *inje* est le pronom de première personne du singulier.

3. Le système nominal

Le jóola fóoŋi a ce qu'on appelle en linguistique africaine un système de CLASSES NOMINALES, c'est-à-dire un type particulier de système de genre grammatical (au sens de répartition des noms en sous-ensem-

bles selon leur comportement dans des mécanismes d'accord comme l'accord des indices de sujet déjà illustré ci-dessus), dans lequel chaque genre est en outre associé à une paire particulière de préfixes nominaux marquant la distinction entre singulier et pluriel. Par rapport aux systèmes de genre indo-européens et sémitiques, deux caractéristiques remarquables de ces systèmes sont, d'une part, un nombre élevé de genres (9 en jóola fóoñi), et le fait que la distinction de sexe (masculin vs. féminin) n'intervient en rien dans la répartition des noms en genres. Par exemple, *ɛniine* 'homme' (pluriel *kuniine*) et *asɛɛk* 'femme' (pluriel *kusɛɛk*) appartiennent au même genre, auquel appartiennent aussi tous les noms propres de personnes, sans distinction de sexe. Ce genre est appelé conventionnellement A/BK par référence à la forme des marques d'accord au singulier et au pluriel. Par contre, *ɛ-yɛn* 'chien' (pluriel *sɪ-yɛn*) appartient au genre E/S, *fɪ-gɔl* 'bâton' (pluriel *kɪ-gɔl*) appartient au genre F/K, *bɪ-mango* 'manguier' (pluriel *ɪ-mango*) appartient au genre B/U, *ka-sɔnd* 'toit' (pluriel *ɪ-sɔnd*) appartient au genre K/U, et *jɪ-bɛɛl* 'palmier' (pluriel *mɪ-bɛɛl*) appartient au genre J/M.

Seul le genre A/BK présente une forte cohérence sémantique, puisqu'on n'y trouve que des noms d'humains, et réciproquement : à l'exception des diminutifs humains (comme *jɪ-ñɪl* 'bébé', qui se rattachent au genre J/M), tous les noms d'humains sont dans le genre A/BK. Aucun autre genre ne présente une telle cohérence sémantique. Les régularités qu'on peut déceler entre le sémantisme des noms non humains et leur appartenance à un genre n'ont qu'une valeur statistique, et il est impossible de prédire de façon absolue l'assignation d'un nom non humain à un genre d'après son sens. Par exemple, *jɪ-bɛɛl* 'palmier' (genre J/M) fait exception à la régularité selon laquelle la plupart des noms d'arbres appartiennent au genre B/U. Inversement, en dehors du genre A/BK, il serait vain de vouloir trouver un trait sémantique commun à tous les noms d'un genre donné, cf. par exemple *jɪ-ñɪl* 'bébé', *ji-boom* 'danse' et *jɪ-bɛɛl* 'palmier', qui appartiennent tous les trois au genre J/M.

Outre l'accord des indices de sujet, les différences de genre se manifestent dans l'accord de modificateurs de nom comme l'indéfini *-cɛɛn*, cf. *ɛ-niine a-cɛɛn* 'un homme' / *ku-niine ku-cɛɛn* 'des hommes', *ɛ-yɛn ɛ-cɛɛn* 'un chien' / *sɪ-yɛn sɪ-cɛɛn* 'des chiens', *fɪ-gɔl fɪ-cɛɛn* 'un bâton' / *kɪ-gɔl ku-cɛɛn* 'des bâtons', etc.

Le jóola fóoñi a un article défini qui varie en genre et nombre. Il se suffixe au nom et se répète après l'adjectif si le nom est modifié par un adjectif :

ɛ-yɛn 'chien' / *ɛ-yɛn-ɛy* 'le chien'
ɛ-yɛn y-ɛɛmek 'gros chien' / *ɛ-yɛn-ɛy y-ɛɛmek-ɛy* 'le gros chien'
bu-beer 'arbre' / *bu-beer-ɛb* 'l'arbre'
bu-beer b-ɛɛmek 'gros arbre' / *bu-beer-ɛb b-ɛɛmek-ɛb* 'le gros arbre'

En outre, les noms modifiés par un démonstratif sont obligatoirement à la forme définie.

A l'exception de la construction où un nom complète un autre nom (cf. ci-dessous), les modificateurs du nom se placent après le nom. La plupart d'entre eux s'accordent en genre et en nombre avec le nom, mais quelques-uns ont une forme invariable, comme *burom* 'tous'.

Il y a deux façons de construire un nom avec un autre nom qui le modifie : ou bien le nom modifieur est introduit par le joncteur *-atɪ* accordé en genre et nombre avec le modifié et suit le nom modifié, comme dans *ɛ-yɛn-ɛy y-atɪ Samba* 'le chien de Samba', ou bien le nom modifieur précède le nom modifié, et le nom modifié prend un suffixe possessif qui reprend le nom modifieur, comme dans *Samba ɛ-yɛn-ɔl* 'le chien de Samba', littéralement 'Samba chien-son'.

4. La phrase complexe

Même si les détails diffèrent, dans l'ensemble, en jóola fóoñi, les stratégies de construction de phrases complexes ne sont pas radicalement différentes de celles des langues d'Europe, puisqu'elles reposent sur un système de conjonctions et de formes verbales dépendantes. On se contentera ici d'observer qu'à la différence du français, la forme usuelle de la coordination de deux propositions est une construction dans laquelle aucune conjonction n'est utilisée, mais le verbe de la deuxième proposition est à une forme dont les autres emplois sont comparables à ceux du subjonctif français. Par exemple, la coordination de *Nɪɔɔ dɪ ɛbɛkaan* 'Je suis tombé de vélo' et de *Nibukobuko* 'Je me suis blessé' donne *Nɪɔɔ dɪ ɛbɛkaan ibuko*, qui est l'équivalent de 'Je suis tombé de vélo et je me suis blessé', mais qu'on pourrait rendre littéralement comme 'Je suis tombé de vélo que je me blesse'.

BIBLIOGRAPHIE :

<https://lgidf.cnrs.fr/sites/lgidf.cnrs.fr/files/images/biblio%20Joola.pdf>

REFERENCE HALS - 04548216
2024

Logo LGMEF : Julie CHAHINE Illustration :
amkassoumaye.wordpress.com/2013/02/05/les-diolas-approche-culturelle